

Office des professions du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020



Renseignements particuliers de l'opposition officielle

Justice
Québec 

Avril 2019
Document préparé par
le Service de la gestion budgétaire et financière

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
P.1	SOMMES DÉPENSÉES EN 2018-2019 (ET PRÉVISIONS POUR 2019-2020) PAR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. VENTILER SELON LA CATÉGORIE DE DÉPENSES, SOIT S'IL S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS OU DE LICENCES, DE MATÉRIEL, D'ENTRETIEN OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ).	1
P.2	POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2018-2019, INDIQUER : A. LA LISTE DES EMPLOYÉS OU DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN INDIQUANT LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION; B. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT VU LEUR MANDAT ÊTRE RENOUVELÉ EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT; INCLURE LEUR RÉMUNÉRATION; C. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT; INCLURE LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV; D. LEURS FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION.	2
P.6	COPIE DU PLAN DIRECTEUR INFORMATIQUE TRIENNAL; INDIQUER LES RÉALISATIONS EN 2018-2019. INDIQUER ÉGALEMENT LES SOMMES AVANCÉES AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE PAR LE FONDS DE SUPPLÉANCE DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE CERTIFICATION, ET CE, POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES IMPLIQUANT LE GOUVERNEMENT, SES MINISTÈRES ET SES ORGANISMES.	5
P.7	LISTE ET DÉTAIL DE TOUS LES MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE POUR LA LOCATION, L'ACHAT, LA RÉNOVATION, LA DÉCORATION ET AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2018-2019.	6
P.9	LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS, COMITÉS CONJOINTS, COMITÉS-CONSEILS, COMITÉS CONSULTATIFS, ACTIFS EN 2018-2019, DONT A FAIT PARTIE LE MINISTÈRE OU SES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES, ORGANISMES, AGENCES OU PARTENAIRES. POUR CHAQUE COMITÉ, FOURNIR UNE COPIE DE TOUT DOCUMENT PRODUIT, ET PRÉCISER : A. LE MANDAT; B. LES MEMBRES; C. LE BUDGET; D. LE MONTANT VENTILÉ POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENTS, DE REPAS OU AUTRES; E. LE NOMBRE DE RENCONTRES EFFECTUÉES EN 2018-2019; F. LES RÉSULTATS OBTENUS EN 2018-2019 ET LES PRÉVISIONS POUR 2019-2020.	7
P.11	NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS PAR SECTEUR AU MINISTÈRE ET DANS CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE EN 2018-2019 ET COMPARAISON AVEC LES CINQ ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES. PRÉCISER POUR CHAQUE SECTEUR ET POUR CHAQUE ANNÉE LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'EMPLOYÉS DEVENUS PERMANENTS.	12
P.12	LISTE ET COPIE DE TOUS LES SONDAGES EFFECTUÉS PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE EN 2018-2019, EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET ET, LE CAS ÉCHÉANT, LA FIRME RETENUE POUR LE RÉALISER.	13
P.14	POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2018-2019 : A. LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES RÉALISÉS; B. LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSI QUE LA VALEUR DE CES PRIX; C. L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS; D. LA LISTE DES CONCOURS QUI ONT PRIS FIN.	14
P.15	POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, CONCERNANT LES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION, FOURNIR POUR 2018-2019 : A. LE NOM DE TOUTES LES CAMPAGNES; B. LES COÛTS DE CES CAMPAGNES; C. LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL RETENU POUR LA RÉALISER; D. LES DATES DE DIFFUSION DE LA CAMPAGNE; E. LES OBJECTIFS VISÉS PAR CHAQUE CAMPAGNE.	15

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
P.16	POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2018-2019 : A. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ET LE NOM DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES; B. LE MONTANT DÉPENSÉ PAR LA DIRECTION, DÉPARTEMENT OU DIVISION DES COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES; C. LE NOMBRE ET LE DÉTAIL DES RENCONTRES DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES AVEC D'AUTRES INSTANCES OU ORGANISMES PUBLICS, VENTILÉ PAR INSTANCE OU ORGANISME; D. LE MONTANT TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE EN 2018-2019 AU SEIN DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES; E. LE MONTANT TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE EN 2018-2019 AU SEIN DU CABINET DE LA MINISTRE. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES.	16
P.19	LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS (INCLUANT LES FORMATIONS CONTINUES ET CELLES MENANT À L'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION OU D'UN DIPLOME), CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS, AUXQUELS ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT AU COURS DE L'ANNÉE 2018-2019. INDIQUER : A. LE LIEU; B. LE COÛT; C. LA OU LES DATES DE PARTICIPATION; D. LE NOMBRE DE PARTICIPANTS; E. LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ORGANISME AYANT OFFERT L'ACTIVITÉ; F. LE NOM DE LA FORMATION OU DE L'ACTIVITÉ.	17
P.20	POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE : A. LE NOMBRE DE RENCONTRES, DE REPAS OU DE RÉUNIONS ET LES FRAIS AFFÉRENTS; B. LA LISTE DES PERSONNES À RENCONTRER, EN PRÉCISANT LE BUT DE LA RENCONTRE; C. LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION; D. LA LISTE DES PARTICIPANTS À DES COLLOQUES OU À DES CONGRÈS, ET LA LISTE DES PARTICIPANTS, INCLUANT LES COÛTS AFFÉRENTS.	20
P.21	POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION, LE MONTANT GLOBAL ATTRIBUÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2018-2019 : A. LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION; B. LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES; C. LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ. FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME.	21
P.61	LISTE DES MANDATS ACCORDÉS EN 2018-2019 À DES AVOCATS DE LA PRATIQUE PRIVÉE, À DES PROFESSEURS DE DROIT OU À DES JUGES PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET PAR TOUS LES AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT. PRÉCISER : A. LE NOM ET L'ADRESSE DU PROFESSIONNEL; B. LA DESCRIPTION DU MANDAT; LE CAS ÉCHÉANT, INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PROLONGATION; C. LE COÛT HORAIRE ET LE COÛT TOTAL DU MANDAT JUSQU'À MAINTENANT; LE CAS ÉCHÉANT, INDIQUER LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE DÉROGATION QUANT AU TAUX HORAIRE APPLICABLE; D. LES PRÉVISIONS DES COÛTS POUR 2019-2020 ET POUR L'ENSEMBLE DU MANDAT CONFÉ; E. LE NOM DE L'ÉTUDE, DU CABINET OU DE LA SOCIÉTÉ DU PROFESSIONNEL, LE CAS ÉCHÉANT; F. UNE COMPARAISON DU COÛT TOTAL DE CES MANDATS AVEC LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES, POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME.	22
P.162	CONCERNANT LE BUREAU DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE DES ORDRES PROFESSIONNELS, INDIQUER : A. LES COÛTS RELIÉS À CE BUREAU (LOCAUX, IMMOBILISATIONS, SALAIRES, ETC.) POUR 2018-2019; B. LA LISTE DES PRÉSIDENTS Y SIÉGEANT, INCLUANT LEUR SALAIRE.	23
P.163	POUR L'ANNÉE 2018-2019, LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT OCCASIONNEL DONT LE CONTRAT EST ARRIVÉ À ÉCHÉANCE ET QUI N'A PAS ÉTÉ RENOUVELÉ, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.	24
P.164	POUR L'ANNÉE 2018-2019, LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT OCCASIONNEL QUI ONT ÉTÉ CONGÉDIÉS, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.	25
P.165	NOMBRE D'EMPLOYÉS DE L'OPQ QUI SONT PAYÉS ENTIÈREMENT OU EN PARTIE PAR DES ORDRES PROFESSIONNELS OU TOUT AUTRE ORGANISME.	26
P.166	NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS, PAR SECTEUR, DEVENUS PERMANENTS POUR 2018-2019.	27
P.167	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE EN COURS ET VENTILATION DÉTAILLÉE DES COMPRESSIONS DEMANDÉES PAR LE CONSEIL DU TRÉSOR POUR LE MINISTÈRE ET POUR TOUS LES ORGANISMES SOUS SA JURIDICTION POUR L'ANNÉE 2018-2019.	28

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS		PAGES
P.168	POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE : A. LE NOMBRE DE RENCONTRES, DE REPAS OU DE RÉUNIONS ET LES FRAIS AFFÉRENTS; B. LA LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES, EN PRÉCISANT LE BUT DE LA RENCONTRE; C. LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION; D. LA LISTE DES PARTICIPATIONS À DES COLLOQUES OU À DES CONGRÈS ET LA LISTE DE PARTICIPANTS, INCLUANT LES COÛTS AFFÉRENTS.	29
P.169	POUR L'ANNÉE 2018-2019, INDIQUER : A. LA LISTE DES EMPLOYÉS DE L'OPQ ET LEUR RÉMUNÉRATION, EN INDIQUANT LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT; B. LA LISTE DES PERSONNES ET DES MEMBRES QUI ONT VU LEUR MANDAT ÊTRE RENOUVELÉ, EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT; C. LA LISTE DES PERSONNES ET DES MEMBRES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉS, EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT.	30
P.170	NOMBRE, NATURE ET RÉSULTAT DES PLAINTES ACHÉMINÉES À L'OPQ ET NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES ORDRES PROFESSIONNELS CONCERNÉS, INCLUANT UNE BRÈVE EXPLICATION DE LA NATURE DE CHAQUE AFFAIRE ET SON CHEMINEMENT DANS LE PROCESSUS EN 2018-2019.	31
P.171	COPIE DE LA PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC DE TOUS LES MÉMOIRES SOUMIS AU CONSEIL DES MINISTRES À L'ÉGARD DESQUELS L'OPQ A ÉMIS DES COMMENTAIRES, ET LA NATURE DE CES COMMENTAIRES.	32
P.172	CONCERNANT LE BUREAU DU COMMISSAIRE À L'ADMINISTRATION : A. BUDGET POUR 2018-2019 ET PRÉVISIONS POUR 2019-2020; B. EFFECTIFS VENTILÉS SELON LE TYPE D'EMPLOYÉS (CADRE, SOUTIEN, ETC.); C. NOMBRE DE PLAINTES TRAITÉES ET DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT EN 2018-2019 ET PROVENANCE DE CES PLAINTES PAR ORDRE PROFESSIONNEL; D. NOMBRE D'ORDRES PROFESSIONNELS CONSEILLÉS EN 2018-2019.	33
P.173	NOM DES ORDRES PROFESSIONNELS AYANT DÉPOSÉ DES MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES POUR FACILITER LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ÉTRANGÈRES ET TOUT AUTRE RÈGLEMENT.	35
P.174	PORTRAIT STATISTIQUE SUR L'ACCESSION AUX PROFESSIONS POUR LES CANDIDATS ÉTRANGERS, PAR ORDRE PROFESSIONNEL. INDIQUER LE NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION PRÉSENTÉES PAR DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS, LE NOMBRE DE DEMANDES ACCEPTÉES OU REFUSÉES ET LE DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT.	36
P.175	PORTRAIT DES DEMANDES DE MODIFICATION LÉGISLATIVES OU RÉGLEMENTAIRE DÉPOSÉES À L'OPQ PAR LES ORDRES PROFESSIONNELS. INDIQUER L'ORDRE PROFESSIONNEL IMPLIQUÉ, UNE BRÈVE DESCRIPTION DE LA DEMANDE, SA DATE DE RÉCEPTION PAR L'OPQ ET L'ÉCHÉANCIER DES DIFFÉRENTES ÉTAPES POUR L'ADOPTION DE LA MESURE LÉGISLATIVE OU RÉGLEMENTAIRE.	37
P.176	NOM DES ORDRES PROFESSIONNELS AYANT DÉPOSÉ DES MODIFICATIONS À LEUR CODE DE DÉONTOLOGIE, EN INDIQUANT À QUELLE ÉTAPE DU PROCESSUS SONT RENDUS CES ORDRES.	38
P.177	NOM DES ORDRES PROFESSIONNELS AYANT DÉPOSÉ DES MODIFICATIONS À LEUR RÉGLEMENTATION POUR L'EXERCICE DE LEURS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES AU SEIN D'UNE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF À RESPONSABILITÉ LIMITÉE OU AU SEIN D'UNE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS, EN INDIQUANT À QUELLE ÉTAPE DU PROCESSUS SONT RENDUS CES ORDRES.	39
P.178	NOMBRE DE RÈGLEMENTS OU DE MODIFICATIONS DE RÈGLEMENT ADOPTÉS PAR LES ORDRES, MAIS QUI SONT EN ATTENTE D'UNE DÉCISION DE L'OFFICE DES PROFESSIONS.	40
P.179	TOUT DOCUMENT AYANT SOUTENU LA LEVÉE DE LA MISE EN TUTELLE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC.	41
P.180	NOMBRE DE RENCONTRES ENTRE L'OPQ ET L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC ENTRE LA MISE EN TUTELLE ET LA LEVÉE DE LA TUTELLE.	42
P.181	NOMBRE D'INSPECTIONS CONCERNANT L'ORDRE DES INGÉNIEURS AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES.	43
P.182	NOMBRE DE RENCONTRES ENTRE LA MINISTRE ET L'ORDRE DES INGÉNIEURS DEPUIS LE 18 OCTOBRE 2018.	44
P.183	LISTE DES ORDRES PROFESSIONNELS QUI ONT EU DES MANQUEMENTS À LEURS OBLIGATIONS EN 2018-2019.	45
P.184	LES ORDRES PROFESSIONNELS SOUS ENQUÊTE DE L'OPQ EN 2018-2019. INDIQUER LESQUELS, LES MOTIFS DES ENQUÊTES AINSI QUE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ENQUÊTE.	46
P.185	LISTE DE GROUPES AYANT DEMANDÉ À ÊTRE RECONNUS COMME ORDRES PROFESSIONNELS EN 2018-2019. INDIQUER LESQUELS, SI LES DÉMARCHES SONT COMPLÉTÉES ET LE RÉSULTAT LE CAS ÉCHÉANT.	47

N.B. À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, LES DONNÉES PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS SONT ÉTABLIES EN DATE DU 28 FÉVRIER 2019.

P.1 **SOMMES DÉPENSÉES EN 2018-2019 (PRÉVISIONS POUR 2019-2020) PAR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. VENTILER SELON LA CATÉGORIE DE DÉPENSES, SOIT S'IL S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS OU DE LICENCES, DE MATÉRIEL, D'ENTRETIEN OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ).**

	2018-2019
LOGICIELS	65 000 \$
MATÉRIEL	60 000 \$
SERVICES PROFESSIONNELS	
• INTERNE	268 400 \$
• EXTERNE	72 000 \$
• CSPQ	67 000 \$
TOTAL	532 400 \$

P.2 POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2018-2019, INDIQUER :

- A. LA LISTE DES EMPLOYÉS OU DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN INDIQUANT LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION;
- B. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT VU LEUR MANDAT ÊTRE RENOUVELÉ EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT; INCLURE LEUR RÉMUNÉRATION;
- C. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT; INCLURE LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV;
- D. LEURS FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION.

A. LA LISTE DES EMPLOYÉS ET/OU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE	FONCTION
ADAM	JULIE	P	AVOCATE
AUGER	CATHERINE	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT
BEAUREGARD-RONDEAU	CHLOÉ	P	AVOCATE
BOIVIN	STÉPHAN	P	AGENT D'INFORMATION
BOUCHARD	PIERRETTE	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT
BOUCHARD	TANIA	P	AVOCATE
BOUCHER	JULIE	P	AGENTE D'INFORMATION
BOULET	JACQUES	P	ANALYSTE EN PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS
CABANA	MARIE-NOELLE	P	AVOCATE
CARRÉ	NANCY	F	TECH. ADMINISTRATION
CARRIER	DENIS	P	AGENT DE RECHERCHE
CERQUA	ANTHONY	P	AGENT DE RECHERCHE
CHOUINARD	MARIE-ÈVE	P	AGENTE DE RECHERCHE
COUTURE	GUYLAINE	P	AVOCATE
CORRIVEAU	MARIE-CHRISTINE	P	AGENTE DE RECHERCHE
DE BILLY	MARTINE	P	AVOCATE
DÉSIR	MARIE-ADELINE	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT
DESJARDINS	CAROLINE	P	AVOCATE
DOIRON	ANNIE	F	TECH. ADMINISTRATION
DUMONT	NICOLAS	P	AGENT DE RECHERCHE
DUSABLON	DANIEL	P	ANALYSTE EN INFORMATIQUE
FONTAINE	GABRIEL	P	AGENT DE RECHERCHE
FRENETTE	JOSÉE	F	TECH. ADMINISTRATION
GAGNON	CHARLES	P	AGENT DE RECHERCHE
GUÉVIN	ROXANNE	P	AGENTE DE RECHERCHE
HADIRI	MYRIAM	P	AGENTE DE RECHERCHE
HAMEL	GABRIELLE	F	TECH. ADMINISTRATION
HOULE	JEAN-SÉBASTIEN	P	AGENT DE RECHERCHE
HUNLÉDÉ	JEAN-LUC AYIKOÉ	P	AVOCAT
IMREH	ARIANE	P	AVOCATE
ISAMENE	M'BANZE ÉVELYNE	P	AGENTE DE RECHERCHE
JEAN-BAPTISTE	GHAUTHY	F	AGENTE DE RECHERCHE
LAFLEUR	ISABELLE	P	AGENTE DE RECHERCHE
LALONDE	FRANCINE	P	CONSEILLÈRE EN RESSOURCES HUMAINES
LAMONTAGNE	GUYLAINE	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT
LAPOINTE	LISE	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT
LAROCHELLE	MARJOLAINE	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT
LAROSE	CARMEN	F	TECH. ADMINISTRATION
LAVOIE	MARIO	P	AGENT DE RECHERCHE

NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE	FONCTION
LAVOIE	MATHIEU	P	AGENT DE RECHERCHE
LAVOIE-SERGERIE	MARIE-FRANCE	P	AGENTE DE RECHERCHE
LEBREUX	FRANCE	P	AVOCATE
LEMOU	ESSOCHANAM	P	TECH. ADMINISTRATION
LESSARD	DENIS	P	AGENT DE RECHERCHE
MARCEAU	FRANCE	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT
MARCOTTE	NADINE	P	AGENTE DE RECHERCHE
MICHAUD	CÉLINE	F	TECH. ADMINISTRATION
MOURA	CÉLINE	P	ANALYSTE EN PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS
MOURA	DAVID	P	ANALYSTE EN INFORMATIQUE
NADEAU	JACQUES	P	AGENT D'INFORMATION
NARANJO GALVES	RODRIGO	P	AGENT DE RECHERCHE
RICHARD	ALEXANDRE	F	TECH. EN INFORMATIQUE
ROY	DANIELLE	F	TECH. ADMINISTRATION
SAINTAIMÉ	VALDA	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT
SIMARD	PASCALE	P	AVOCATE
SMITH	STÉPHANIE	P	AGENT DE RECHERCHE
TREMBLAY	MARJORIE	P	AGENTE DE RECHERCHE
VALLIÈRES	JOSÉE	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT

LISTE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT

NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE	FONCTION
NOLIN	PATRICK	CADRE JURIDIQUE	DIRECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES
GARIÉPY	ANDRÉ	CADRE	COMMISSAIRE AUX PLAINTES
LAFLAMME	JACQUES	CADRE	DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS
TRUELLE-MCCARTHY	NANCY-SONIA	CADRE	DIRECTRICE DE LA VEILLE ET DES ORIENTATIONS

LISTE DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR

NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE	FONCTION
CHARBONNEAU	JULIE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
CLOUTIER	MAURICE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENT DE CONSEIL DE DISCIPLINE
CORRIVEAU	MARIE-JOSÉE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE EN CHEF DU BUREAU DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE
DESGRANGES	HÉLÈNE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
DUBUC	ISABELLE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
GIROUX-DEL ZOTTO	MYRIAM	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
LAVERGNE	LYNE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
LEBLOND	CLAUDE	EMPLOI SUPÉRIEUR	VICE-PRÉSIDENT DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC
LEDoux	GEORGES	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENT DE CONSEIL DE DISCIPLINE
LÉGARÉ	JEAN-GUY	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENT DE CONSEIL DE DISCIPLINE
LEGAULT	DIANE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC
LELIÈVRE	NATHALIE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
LORD	DANIEL Y.	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENT EN CHEF ADJOINT DU BUREAU DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE
MILAZZO	LYDIA	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
PERREAU	CHANTAL	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
SICOTTE	PIERRE R.	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENT DE CONSEIL DE DISCIPLINE

LISTE DES MEMBRES DE L’OFFICE (CONSEIL D’ADMINISTRATION)

- DIANE LEGAULT
- CLAUDE LEBLOND
- JAMES ARCHIBALD
- ANDRÉ JACQUES
- MAREINE GERVAIS CLOUTIER
- MARIAMA ZHOURI
- DOMINIQUE DEROME

B. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUVELÉ EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LES DATES DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT INCLUANT LEUR RÉMUNÉRATION

PRÉNOM ET NOM	TITRE	DATES DU DÉBUT	DATES DE LA FIN	RÉMUNÉRATION
ANDRÉ JACQUES	MEMBRE	25 AVRIL 2018	24 AVRIL 2021	200 \$ / JOUR

C. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT INCLUANT LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV
AUCUN.

D. LEUR FRAIS DE DÉPLACEMENT, FRAIS DE VOYAGE, FRAIS DE REPAS ET FRAIS DE REPRÉSENTATION

PRÉNOM ET NOM	TITRE	FRAIS DE VOYAGE	FRAIS DE REPAS	FRAIS DE REPRÉSENTATION
DIANE LEGAULT	PRÉSIDENTE	4 756,00 \$	0,00 \$	1 974,00 \$
CLAUDE LEBLOND	VICE-PRÉSIDENT	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
JAMES ARCHIBALD	MEMBRE DE L’OFFICE	598,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
ANDRÉ JACQUES	MEMBRE DE L’OFFICE	2 825,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
MAREINE GERVAIS CLOUTIER	MEMBRE DE L’OFFICE	1 149,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
MARIAMA ZHOURI	MEMBRE DE L’OFFICE	302,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
DOMINIQUE DEROME	MEMBRE DE L’OFFICE	597,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

P.6 COPIE DU PLAN DIRECTEUR INFORMATIQUE TRIENNAL; INDiquer LES RÉALISATIONS EN 2018-2019. INDiquer ÉGALEMENT LES SOMMES AVANCÉES AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE PAR LE FONDS DE SUPPLÉANCE DU CONSEIL DU TRÉSOR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE CERTIFICATION, ET CE, POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES IMPLIQUANT LE GOUVERNEMENT, SES MINISTÈRES ET SES ORGANISMES.

2018-2019	
	RÉALISÉ
ACTIVITÉ DE CONTINUITÉ	532 400 \$
PROJETS INFORMATIQUES	
TOTAL	532 400 \$

P.7 LISTE ET DÉTAIL DE TOUS LES MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE POUR LA LOCATION, L'ACHAT, LA RÉNOVATION, LA DÉCORATION ET AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2018-2019.

AUCUN.

P.9 **LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS, COMITÉS CONJOINTS, COMITÉS-CONSEILS, COMITÉS CONSULTATIFS, ACTIFS EN 2018-2019, DONT A FAIT PARTIE LE MINISTÈRE OU SES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES INSTANCES AVEC D’AUTRES MINISTÈRES, ORGANISMES, AGENCES OU PARTENAIRES. POUR CHAQUE COMITÉ, FOURNIR UNE COPIE DE TOUT DOCUMENT PRODUIT, ET PRÉCISER :**

- A. LE MANDAT;
- B. LES MEMBRES;
- C. LE BUDGET;
- D. LE MONTANT VENTILÉ POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENTS, DE REPAS OU AUTRES;
- E. LE NOMBRE DE RENCONTRES EFFECTUÉES EN 2018-2019;
- F. LES RÉSULTATS OBTENUS EN 2018-2019 ET LES PRÉVISIONS POUR 2019-2020.

COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	NOMBRE DE RENCONTRES 2018-2019	BUDGET	RÉSULTATS ATTEINTS
COMITÉ BILATÉRAL CHARGÉ DE PROMOUVOIR L’ENTENTE ENTRE LE QUÉBEC ET LA FRANCE EN MATIÈRE DE RECONNAISSANCE MUTUELLE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES	PROMOUVOIR L’ENTENTE ENTRE LE QUÉBEC ET LA FRANCE EN MATIÈRE DE RECONNAISSANCE MUTUELLE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES ET VEILLE À SES APPLICATIONS ET SON EFFICACITÉ.	SOUS LA PRÉSIDENTE DU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE, LA DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE EST COMPOSÉE DES REPRÉSENTANTS DE L’OFFICE DES PROFESSIONS, DU MINISTÈRE DE L’IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L’INCLUSION ET DU MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L’EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE DU QUÉBEC.	1 RENCONTRE		PRÉSENTATION DES ALLÈGEMENTS RÉGLEMENTAIRES RELATIFS AU TRAITEMENT DES ARM À LA SUITE DE L’ADOPTION DE LA LOI 11

COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	NOMBRE DE RENCONTRES 2018-2019	BUDGET	RÉSULTATS ATTEINTS
PÔLE DE COORDINATION POUR L'ACCÈS À LA FORMATION	EN APPLICATION DU CODE DES PROFESSIONS, LES ACTIONS DU PÔLE VISENT À DRESSER UN ÉTAT DE SITUATION DE L'ACCÈS À LA FORMATION, IDENTIFIER LES PROBLÈMES ET LES ENJEUX LIÉS À LA FORMATION, IDENTIFIER LES BESOINS EN COLLECTE DE DONNÉES À DES FINS STATISTIQUES, ASSURER LA COLLABORATION ENTRE LES ORDRES PROFESSIONNELS, LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET LES MINISTÈRES CONCERNÉS ET À PROPOSER DES SOLUTIONS AUX PROBLÈMES IDENTIFIÉS.	Sous la présidence de l'Office des professions, le pôle est composé des représentants du ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, du ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion, du ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale, du ministère des relations internationales et de la francophonie, du ministère de la santé et des services sociaux, du conseil interprofessionnel du Québec, de la Fédération des Cégeps, du Bureau de coopération interuniversitaire, de la Commission des partenaires du marché du travail.	4 rencontres		Collaboration interministérielle et interorganisationnelle renforcée Plan d'action 2018-2019 en voie d'être complété au 31 mars 2019 Objectifs pour le plan d'action 2019-2024 entérinés Lignes directrices pour les mesures du plan d'action 2019-2024 entérinées

COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	NOMBRE DE RENCONTRES 2018-2019	BUDGET	RÉSULTATS ATTEINTS
COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DES PERSONNES IMMIGRANTES FORMÉES À L'ÉTRANGER	AMÉLIORER ET ACCÉLÉRER LES PROCESSUS DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES DES PERSONNES IMMIGRANTES FORMÉES HORS DU QUÉBEC, EN FAVORISANT LA SYNERGIE ET L'EFFICACITÉ GOUVERNEMENTALE EN LA MATIÈRE, AFIN DE FACILITER L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES IMMIGRANTES.	SONT MEMBRES DE CE COMITÉ, LES REPRÉSENTANTS DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LE MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE, LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC, L'OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, LE CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU QUÉBEC ET LA COMMISSION DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL.			CE COMITÉ A ÉTÉ DISSOUT PAR LE MIDI. LE PÔLE DE COORDINATION A PRIS LA RELÈVE À L'ÉGARD DE PLUSIEURS ACTIONS DU COMITÉ.

COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	NOMBRE DE RENCONTRES 2018-2019	BUDGET	RÉSULTATS ATTEINTS
TABLE DE CONCERTATION EN MATIÈRE DE FORMATION UNIVERSITAIRE DONNANT ACCÈS AU PERMIS DES ORDRES PROFESSIONNELS	FAVORISER UN ÉCHANGE EFFICACE D'INFORMATION ENTRE LES ACTEURS À DES MOMENTS CHARNIÈRES DU DÉVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME DE FORMATION UNIVERSITAIRE DONNANT ACCÈS AU PERMIS D'UN ORDRE PROFESSIONNEL ET AMÉLIORER LES PROCESSUS D'ANALYSE ET DE CONSULTATION UTILISÉS PAR CHACUN DES INTERVENANTS ET DES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX.	SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'OFFICE DES PROFESSIONS, LA TABLE REGROUPE LES REPRÉSENTANTS DU BUREAU DE LA COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE, DU CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU QUÉBEC ET DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.	AUCUNE		À LA SUITE DE LA CONSULTATION DES PRINCIPAUX PARTENAIRES, L'OFFICE ÉVALUE LA PERTINENCE DE CE COMITÉ
TABLE NATIONALE DE CONCERTATION EN MATIÈRE DE FORMATION COLLÉGIALE DONNANT ACCÈS AUX PERMIS DES ORDRES PROFESSIONNELS	SOUS L'ÉGIDE DE LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS ET DU CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU QUÉBEC, CETTE TABLE VISE L'ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT COMMUN AFIN D'ASSURER L'ADÉQUATION ENTRE LES PROGRAMMES DE FORMATION COLLÉGIALE ET LES COMPÉTENCES REQUISES AUX FINS DE LA DÉLIVRANCE DU PERMIS D'EXERCICE PROFESSIONNEL D'UN ORDRE PROFESSIONNEL.	LA TABLE REGROUPE LES REPRÉSENTANTS DE LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS, DU CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU QUÉBEC, DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DES DIRECTEURS DES ÉTUDES DES COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT ET DE L'OFFICE DES PROFESSIONS.	AUCUNE		À LA SUITE DE LA CONSULTATION DES PRINCIPAUX PARTENAIRES, L'OFFICE ÉVALUE LA PERTINENCE DE CE COMITÉ

COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	NOMBRE DE RENCONTRES 2018-2019	BUDGET	RÉSULTATS ATTEINTS
TABLE DE CONCERTATION INTERMINISTÉRIELLE OPQ/MEES/MSSS	SOUS L'ÉGIDE DE L'OFFICE DES PROFESSIONS, LA TABLE A POUR MANDAT DE FAVORISER UN ÉCHANGE EFFICACE D'INFORMATION ET DE RECHERCHER DES SOLUTIONS AUX PROBLÈMES COMMUNS. À CETTE FIN, LES MEMBRES Y ÉCHANGENT DE L'INFORMATION À L'ÉGARD, NOTAMMENT, DE L'ÉLABORATION ET DE LA RÉVISION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES ET COLLÉGIALES MENANT À L'OBTENTION DES DIPLÔMES DONNANT ACCÈS AU PERMIS DÉLIVRÉ PAR LES ORDRES PROFESSIONNELS. LA TABLE TRAITE ÉGALEMENT DES QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL ET DES MOYENS DE COLLABORATION ENTRE LES MILIEUX DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET LE MILIEU DE LA FORMATION. ELLE S'ASSURE QUE LES MOYENS DE COORDINATION DES DIVERS INTERVENANTS, À DES FINS DE CONSULTATION OU DE MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS GOUVERNEMENTALES, SOIENT EFFICACES.	REPRÉSENTANTS DE L'OFFICE DES PROFESSIONS, DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AINSI QUE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX.		AUCUNE	À LA SUITE DE LA CONSULTATION DES PRINCIPAUX PARTENAIRES, L'OFFICE ÉVALUE LA PERTINENCE DE CE COMITÉ
TABLE DES ORGANISMES DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR	FAVORISER L'ÉCHANGE D'INFORMATION À L'ÉGARD DES DÉFIS COMMUNS À CHACUN DES ORGANISMES COMPOSANT LA TABLE. LES DÉFIS IDENTIFIÉS SONT : L'INFORMATION AUPRÈS DU PUBLIC, LA GESTION DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET DES PLAINTES, L'IMAGE CORPORATIVE, LA GESTION DES TECHNOLOGIES EN SUPPORT À LA GESTION DES DOSSIERS ET LE RÔLE DE SURVEILLANCE.	SOUS L'ÉGIDE DE L'OFFICE DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR, LES ORGANISMES PARTICIPANTS SONT L'OFFICE DES PROFESSIONS, L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS, LA RÉGIE DU LOGEMENT ET LA RÉGIE DU BÂTIMENT		AUCUNE	

P.11 NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS PAR SECTEUR AU MINISTÈRE ET DANS CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE EN 2018-2019 ET COMPARAISON AVEC LES CINQ ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES. PRÉCISER POUR CHAQUE SECTEUR ET POUR CHAQUE ANNÉE LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'EMPLOYÉS DEVENUS PERMANENTS.

NOMBRE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS : 0
POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS : 0 %
NOMBRE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS DEVENUS PERMANENTS : 1
POURCENTAGE D'EMPLOYÉS DEVENUS PERMANENTS : 100 %

P.12 LISTE ET COPIE DE TOUS LES SONDAGES EFFECTUÉS PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE EN 2018-2019, EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET ET, LE CAS ÉCHÉANT, LA FIRME RETENUE POUR LE RÉALISER.

AUCUN.

P.14 POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2018-2019 :

- A. LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES RÉALISÉS;
- B. LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSI QUE LA VALEUR DE CES PRIX;
- C. L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS;
- D. LA LISTE DES CONCOURS QUI ONT PRIS FIN.

AUCUN.

- P.15 POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, CONCERNANT LES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION, FOURNIR POUR 2018-2019 :**
- A. LE NOM DE TOUTES LES CAMPAGNES;**
 - B. LES COÛTS DE CES CAMPAGNES;**
 - C. LE NOM DE LA FIRME OU DU PROFESSIONNEL RETENU POUR LA RÉALISER;**
 - D. LES DATES DE DIFFUSION DE LA CAMPAGNE;**
 - E. LES OBJECTIFS VISÉS PAR CHAQUE CAMPAGNE.**
-

AUCUNE.

P.16 POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2018-2019 :

- A. LE NOMBRE D'EMPLOYÉS ET LE NOM DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES;
 - B. LE MONTANT DÉPENSÉ PAR LA DIRECTION, DÉPARTEMENT OU DIVISION DES COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES;
 - C. LE NOMBRE ET LE DÉTAIL DES RENCONTRES DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS ET/OU AFFAIRES PUBLIQUES AVEC D'AUTRES INSTANCES OU ORGANISMES PUBLICS, VENTILÉ PAR INSTANCE OU ORGANISME;
 - D. LE MONTANT TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE EN 2018-2019 AU SEIN DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES;
 - E. LE MONTANT TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE EN 2018-2019 AU SEIN DU CABINET DE LA MINISTRE. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES.
-

- A. 2 EMPLOYÉS (0,5 ETC) AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS
 - M. JACQUES NADEAU : TÂCHE REPRÉSENTANT 0,25 ETC;
 - MME JULIE BOUCHER : TÂCHE REPRÉSENTANT 0,25 ETC.
- B. AUCUN MONTANT N'Á ÉTÉ DÉPENSÉ EN MATIÈRE DE COMMUNICATION.
- C. AUCUNE.
- D. LES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE AU SEIN DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS SONT VENTILÉES DE LA FAÇON SUIVANTE :
 - REVUE DE PRESSE : 11 724,00 \$
- E. NON APPLICABLE.

P.19 LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS (INCLUANT LES FORMATIONS CONTINUES ET CELLES MENANT À L'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION OU D'UN DIPLOME), CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS, AUXQUELS ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT AU COURS DE L'ANNÉE 2018-2019. INDIQUER :

- A. LE LIEU;
- B. LE COÛT;
- C. LA OU LES DATES DE PARTICIPATION;
- D. LE NOMBRE DE PARTICIPANTS;
- E. LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ORGANISME AYANT OFFERT L'ACTIVITÉ;
- F. LE NOM DE LA FORMATION OU DE L'ACTIVITÉ.

LIEU	COÛT TOTAL	DATES	NOMBRE	ORGANISME	TITRE DE L'ACTIVITÉ
QUÉBEC	590,00 \$	2018-04-19	2	REGROUPEMENT DE RÉSEAUX EN SANTÉ DES PERSONNES AU TRAVAIL (RRSPT)	LA MÉDIATION INTERNE EN MILIEU DE TRAVAIL
QUÉBEC	495,00 \$	2018-04-23	1	MANURI FORMATION	«HORS SÉRIE 2017» POUR ADJOINTS(ES) ADMINISTRATIFS(VES)
QUÉBEC	790,50 \$	2018-04-24	2	UNIVERSITÉ LAVAL	ÊTRE PLUS STRATÉGIQUE DANS VOS RÉDACTIONS
QUÉBEC	800,00 \$	2018-05-08	2	CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU QUÉBEC	FORMATION DE BASE POUR LES ADMINISTRATEURS D'ORDRES PROFESSIONNELS
MONTRÉAL	730,00 \$	2018-05-09	12	CONFÉRENCE DES JUGES ADMINISTRATIFS	JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE : UNE JUSTICE SPÉCIALISÉE AU CŒUR DE NOTRE QUOTIDIEN
MONTRÉAL	3 468,00 \$	2018-05-11	7	BARREAU DU QUÉBEC	LES DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS EN DÉONTOLOGIE, DROIT PROFESSIONNEL ET DISCIPLINAIRE
MONTRÉAL	1 750,00 \$	2018-05-24	10	ORDRE PROFESSIONNEL DES SEXOLOGUES DU QUÉBEC	FORMATION SUR L'INCONDUITE SEXUELLE : VOLET LES AUTEURS D'INCONDUITE
QUÉBEC	200,00 \$	2018-05-29	1	ISACA QUÉBEC	JOURNÉE CSX 2018 «CYBERSÉCURITÉ»
QUÉBEC	1 576,35 \$	2018-06-03 AU 2018-06-05	1	CONSEIL DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS CANADIENS	COLLOQUE ANNUEL DU CTAC «CAPITALISER SUR L'EXPÉRIENCE : DES COMPÉTENCES PRATIQUES POUR DES TRIBUNAUX MODERNES»
MONTRÉAL	1 355,75 \$	2018-06-13 2018-06-14	1	HEC MONTRÉAL	DÉMYSTIFIER LA FINANCE POUR APPRÉCIER L'INFORMATION FINANCIÈRE
QUÉBEC	1 055,00 \$	2018-08-18 AU 2018-08-22	1	INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DU CANADA (IAPC)	70E CONGRÈS ANNUEL DE L'IAPC
QUÉBEC	790,00 \$	2018-08-30	1	AFI EXPERTISE	POUR UNE GESTION PAR PROCESSUS
QUÉBEC	3 835,00 \$	2018-09-19	1	ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	PROGRAMME GOUVERNEMENTAL D'APPRENTISSAGE DU GESTIONNAIRE-LEADER DE LA FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE
LÉVIS	598,00 \$	2018-09-19 2018-09-20	2	LE POINT EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	COLLOQUE «ÉDUCATION/FORMATION EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX»
QUÉBEC	250,00 \$	2018-09-20 2018-09-21	1	AFI EXPERTISE	LOGICIEL MICROSOFT EXCEL : FONCTIONS ET LISTES DE DONNÉES
QUÉBEC	140,00 \$	2018-09-26	1	CSPQ	PERFECTIONNEMENT EN FRANÇAIS ÉCRIT
LONGUEUIL	290,00 \$	2018-09-27	3	UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	40 ANS DE DÉONTOLOGIE JUDICIAIRE AU QUÉBEC – UN ÉTAT DE SITUATION ET UN REGARD CROISÉ
MONTRÉAL	775,00 \$	2018-10-23	1	ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	OPTIMISER LES PROCESSUS

LIEU	COÛT TOTAL	DATES	NOMBRE	ORGANISME	TITRE DE L'ACTIVITÉ
QUÉBEC	260,00 \$	2018-10-23	1	CSPQ	RÉDACTION STRATÉGIQUE
QUÉBEC	140,00 \$	2018-10-30	1	CSPQ	PERFECTIONNEMENT EN FRANÇAIS ÉCRIT 2
MONTRÉAL	4 475,00 \$	2018-10-25 AU 2018-10-27	14	ÉDUCALOI	CONFÉRENCE CLARITY : LA COMMUNICATION CLAIRE À L'ÈRE MODERNE
QUÉBEC	295,00 \$	2018-11-13	1	REGROUPEMENT DE RÉSEAUX EN SANTÉ DES PERSONNES AU TRAVAIL (RRSPT)	CADRE JURIDIQUE ET ANALYSE DE RECEVABILITÉ EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE
QUÉBEC	1 308,00 \$	2018-11-06 2018-11-20	12	AMBULANCE SAINT-JEAN QUÉBEC	COURS DE SECOURISME
QUÉBEC	125,00 \$	2018-11-08 2018-11-09	1	AFI EXPERTISE	LOGICIEL MICROSOFT ACCESS - REQUÊTES ET AUTOMATISATION
QUÉBEC	280,00 \$	2018-11-13 2018-11-14	1	AFI EXPERTISE	INTRODUCTION AU LOGICIEL MICROSOFT ACCESS
MONTRÉAL	800,00 \$	2018-12-14	2	CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU QUÉBEC	PROCESSUS DISCIPLINAIRE
QUÉBEC	145,00 \$	2019-01-16 2019-01-17	1	VERSALYS	MS-EXCEL 2010/2013/2016 -INTERMÉDIAIRE
QUÉBEC	279,00 \$	2019-01-30	3	VERSALYS	OFFICE 2013 - SMARTART
QUÉBEC	43,49 \$	2019-02-18	1	AGORA OPUS3	RENDEZ-VOUS ANNUEL DES GENS D'AFFAIRES SUR L'ENJEU DE LA MAIN D'ŒUVRE ET DE L'IMMIGRATION
QUÉBEC	295,00 \$	2019-02-18 2019-02-19	1	VERSALYS	MS-EXCEL 2013/2016 - TABLEAU DE BORD
QUÉBEC	100,00 \$	2019-02-19	1	UNIVERSITÉ LAVAL	JOURNÉE SUR L'INDÉPENDANCE PROFESSIONNELLE
QUÉBEC	854,97 \$	N/A	1	UNIVERSITÉ LAVAL	BACCALAURÉAT EN INFORMATIQUE - COURS COMPENSATEURS
QUÉBEC	335,00 \$	N/A	1	ACADÉMIE DU SAVOIR	COMPTABILITÉ DE BASE
MONTRÉAL	260,00 \$	N/A	1	LINGUA.COM	COURS D'ANGLAIS
QUÉBEC	774,70 \$	N/A	1	UNIVERSITÉ LAVAL	DROIT ADMINISTRATIF : DOCTRINE ET JURISPRUDENCE PROBLÈMES ET PROCÉDURES
MONTRÉAL	140,00 \$	N/A	1	TECHNOLOGIA	EXCEL 2013
QUÉBEC	702,08 \$	N/A	2	UNIVERSITÉ LAVAL	FORMATION LÉGISTIQUE
QUÉBEC	25,98 \$	N/A	1	UDEMY, INC.	HACKING ÉTHIQUE : TESTS D'INTRUSION ET SÉCURITÉ WEB
QUÉBEC	335,00 \$	N/A	1	ACADÉMIE DU SAVOIR	INTRODUCTION AU LOGICIEL MICROSOFT ACCESS
QUÉBEC	526,29 \$	N/A	1	UNIVERSITÉ LAVAL	MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN DROIT LÉGISTIQUE
QUÉBEC	145,00 \$	N/A	2	BARREAU DU QUÉBEC	OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET MEILLEURES PRATIQUES EN MATIÈRE DE PROTECTION DES AVOCATS CONTRE LA FRAUDE, LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRITOIRE
MONTRÉAL	195,00 \$	N/A	1	TECHNOLOGIA	POWER POINT 2016
QUÉBEC	35,00 \$	N/A	1	INSTITUT CANADIEN D'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE (ICAJ)	RÉDACTION LÉGISLATIVE
QUÉBEC	357,00 \$	N/A	1	UNIVERSITÉ LAVAL	RÉDACTION ET INTERPRÉTATION DES LOIS

LIEU	COÛT TOTAL	DATES	NOMBRE	ORGANISME	TITRE DE L'ACTIVITÉ
QUÉBEC	391,86 \$	N/A	1	CÉGEP DE SAINTE-FOY	MÉDIAS SOCIAUX EN ENTREPRISE : LES BÉNÉFICES DE L'INTÉGRATION DANS VOTRE ENTREPRISE
MONTRÉAL	140,00 \$	N/A	1	TECHNOLOGIA	WORD 2013

P.20 POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE :

- A. LE NOMBRE DE RENCONTRES, DE REPAS OU DE RÉUNIONS ET LES FRAIS AFFÉRENTS;
- B. LA LISTE DES PERSONNES À RENCONTRER, EN PRÉCISANT LE BUT DE LA RENCONTRE;
- C. LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION;
- D. LA LISTE DES PARTICIPANTS À DES COLLOQUES OU À DES CONGRÈS, ET LA LISTE DES PARTICIPANTS, INCLUANT LES COÛTS AFFÉRENTS.

L'INFORMATION FOURNIE EN RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE DANS LES INFORMATIONS DIFFUSÉES SUR UNE BASE TRIMESTRIELLE SUR LE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION D'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (**ART. 4, PARAGRAPHE 20**).

OPQ : [HTTPS://WWW.OPQ.GOUV.QC.CA/ACCES-A-LINFORMATION/ACCSLINFORMATION/DOCUMENTS-OU-RENSEIGNEMENTS-DIFFUSES/](https://www.opq.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/acclinformation/documents-ou-renseignements-diffuses/)

- P.21** **POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTION, LE MONTANT GLOBAL ATTRIBUÉ AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2018-2019 :**
- A. LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION;
 - B. LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES;
 - C. LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ.

FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME.

AUCUN.

- P.61** **LISTE DES MANDATS ACCORDÉS EN 2018-2019 À DES AVOCATS DE LA PRATIQUE PRIVÉE, À DES PROFESSEURS DE DROIT OU À DES JUGES PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET PAR TOUS LES AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT. PRÉCISER :**
- A. LE NOM ET L'ADRESSE DU PROFESSIONNEL;
 - B. LA DESCRIPTION DU MANDAT; LE CAS ÉCHÉANT, INDiquer LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PROLONGATION;
 - C. LE COÛT HORAIRE ET LE COÛT TOTAL DU MANDAT JUSQU'À MAINTENANT; LE CAS ÉCHÉANT, INDiquer LES MANDATS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE DÉROGATION QUANT AU TAUX HORAIRE APPLICABLE;
 - D. LES PRÉVISIONS DES COÛT POUR 2019-2020 ET POUR L'ENSEMBLE DU MANDAT CONFIE;
 - E. LE NOM DE L'ÉTUDE, DU CABINET OU DE LA SOCIÉTÉ DU PROFESSIONNEL, LE CAS ÉCHANT;
 - F. UNE COMPARAISON DU COÛT TOTAL DE CES MANDATS AVEC LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES, POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME.
-

AUCUN.

P.162 CONCERNANT LE BUREAU DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE DES ORDRES PROFESSIONNELS, INDiquer :
A. LES COÛTS RELIÉS À CE BUREAU (LOCAUX, IMMOBILISATIONS, SALAIRES, ETC.) POUR 2018-2019;
B. LA LISTE DES PRÉSIDENTS Y SIÉGEANT, INCLUANT LEUR SALAIRE.

A. LES COÛTS RELIÉS À CE BUREAU (LOCAUX, IMMOBILISATIONS, SALAIRES, ETC.) POUR 2018-2019

	2018-2019
RÉMUNÉRATION	3 300 000 \$
FONCTIONNEMENT	360 000 \$
TOTAL	3 660 000 \$

B. LA LISTE DES PRÉSIDENTS Y SIÉGEANT, INCLUANT LEUR SALAIRE

	2018-2019
MARIE-JOSÉE CORRIVEAU, PRÉSIDENTE EN CHEF	166 578 \$
DANIEL LORD, PRÉSIDENT EN CHEF ADJOINT	149 817 \$
JULIE CHARBONNEAU	149 817 \$
MAURICE CLOUTIER	98 956 \$
HÉLÈNE DESGRANGES	146 361 \$
MYRIAM GIROUX-DEL ZOTTO	149 817 \$
ISABELLE DUBUC	122 160 \$
NATHALIE LELIÈVRE	149 817 \$
LYNE LAVERGNE	135 769 \$
GEORGES LEDOUX	137 982 \$
JEAN-GUY LÉGARÉ	149 817 \$
LYDIA MILAZZO	133 255 \$
CHANTAL PERREULT	149 817 \$
PIERRE SICOTTE	149 817 \$
BÉNÉFICES MARGINAUX	640 000 \$
TOTAL	2 629 780 \$

P.163 POUR L'ANNÉE 2018-2019, LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT OCCASIONNEL DONT LE CONTRAT EST ARRIVÉ À ÉCHÉANCE ET QUI N'A PAS ÉTÉ RENOUVELÉ, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.

AUCUN.

P.164 POUR L'ANNÉE 2018-2019, LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT OCCASIONNEL QUI ONT ÉTÉ CONGÉDIÉS, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.

AUCUN.

P.165 NOMBRE D'EMPLOYÉS DE L'OPQ QUI SONT PAYÉS ENTIÈREMENT OU EN PARTIE PAR DES ORDRES PROFESSIONNELS OU TOUT AUTRE ORGANISME.

AUCUN.

P.166 NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS, PAR SECTEUR, DEVENUS PERMANENTS POUR 2018-2019.

ANNÉE	NOMINATION D'OCCASIONNELS	OCCASIONNEL EN PLACE	%
2018-2019	1	1	100

P.167 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE EN COURS ET VENTILATION DÉTAILLÉE DES COMPRESSIONS DEMANDÉES PAR LE CONSEIL DU TRÉSOR POUR LE MINISTÈRE ET POUR TOUS LES ORGANISMES SOUS SA JURIDICTION POUR L'ANNÉE 2018-2019.

AUCUNE CIBLE DE RÉDUCTION DE DÉPENSES N'À ÉTÉ FIXÉE PAR LE CONSEIL DU TRÉSOR POUR L'EXERCICE 2018-2019.

P.168 POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE :

- A. LE NOMBRE DE RENCONTRES, DE REPAS OU DE RÉUNIONS ET LES FRAIS AFFÉRENTS;
- B. LA LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES, EN PRÉCISANT LE BUT DE LA RENCONTRE;
- C. LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION;
- D. LA LISTE DES PARTICIPATIONS À DES COLLOQUES OU À DES CONGRÈS ET LA LISTE DE PARTICIPANTS, INCLUANT LES COÛTS AFFÉRENTS.

A. NOMBRE DE RENCONTRES, REPAS OU DE RÉUNIONS ET LES FRAIS AFFÉRENTS

RÉUNIONS DE L’OFFICE (CONSEIL D’ADMINISTRATION) :

- RÉUNIONS DE L’OFFICE : 10 RÉUNIONS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2018 ET LE 31 MARS 2019
- FRAIS DE REPAS : 442 \$
- FRAIS DE DÉPLACEMENT : 5 471 \$

B. LISTE DES PERSONNES À RENCONTRER EN PRÉCISANT LE BUT DE LA RENCONTRE

PERSONNES À RENCONTRER	BUT DE LA RENCONTRE
DIANE LEGAULT, PRÉSIDENTE	RÉUNION DE L’OFFICE
CLAUDE LEBLOND, VICE-PRÉSIDENT	RÉUNION DE L’OFFICE
JAMES ARCHIBALD, MEMBRE	RÉUNION DE L’OFFICE
DOMINIQUE DEROME MEMBRE	RÉUNION DE L’OFFICE
ANDRÉ JACQUES, MEMBRE	RÉUNION DE L’OFFICE
MAREINE GERVAIS CLOUTIER, MEMBRE	RÉUNION DE L’OFFICE
MARIAMA ZHOURI, MEMBRE	RÉUNION DE L’OFFICE

C. FRAIS DE DÉPLACEMENT, FRAIS DE VOYAGE, FRAIS DE REPAS ET FRAIS DE REPRÉSENTATION DU BUREAU DE LA PRÉSIDENTE

- DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 28 FÉVRIER 2019 : 6 730 \$

D. LISTE DES PARTICIPATIONS À DES COLLOQUES, DES CONGRÈS ET LA LISTE DES PARTICIPANTS, INCLUANT LES COÛTS AFFÉRENTS

COLLOQUES OU CONGRÈS	LISTE DES PARTICIPANTS	COÛTS AFFÉRENTS
COLLOQUE DE LA MAGISTRATURE	DIANE LEGAULT	237 \$

P.169 POUR L'ANNÉE 2018-2019, INDIQUER :

- A. LA LISTE DES EMPLOYÉS DE L'OPQ ET LEUR RÉMUNÉRATION, EN INDIQUANT LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT;
 - B. LA LISTE DES PERSONNES ET DES MEMBRES QUI ONT VU LEUR MANDAT ÊTRE RENOUVELÉ, EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT;
 - C. LA LISTE DES PERSONNES ET DES MEMBRES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉS, EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT.
-

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE À LA QUESTION P.2.

P.170 NOMBRE, NATURE ET RÉSULTAT DES PLAINTES ACHEMINÉES À L'OPQ ET NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES ORDRES PROFESSIONNELS CONCERNÉS, INCLUANT UNE BRÈVE EXPLICATION DE LA NATURE DE CHAQUE AFFAIRE ET SON CHEMINEMENT DANS LE PROCESSUS EN 2018-2019.

DANS SA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS, L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC S'ENGAGE À RENSEIGNER LE PUBLIC SUR TOUTE QUESTION TOUCHANT LE SYSTÈME PROFESSIONNEL ET À ACCOMPAGNER LES CITOYENS DANS LEURS DÉMARCHES POUR OBTENIR LES RÉPONSES APPROPRIÉES À LEURS QUESTIONS OU POUR EXERCER LES RECOURS APPROPRIÉS À LEURS DOLÉANCES. IL ASSURE AINSI AUX CITOYENS UNE INFORMATION COMPLÈTE ET PERTINENTE, IL LEUR FOURNIT DES VOIES D'EXPRESSION ET IL ACCUEILLE LEURS COMMENTAIRES.

IL ARRIVE AINSI QUE DES PERSONNES S'ADRESSENT À L'OFFICE POUR LUI FAIRE PART DE LEURS COMMENTAIRES OU POUR EXPRIMER LEUR INSATISFACTION, ET SOUVENT ELLES LUI DEMANDENT D'INTERVENIR À PROPOS DES DÉLAIS QUE PRENNENT LES RECOURS EXERCÉS OU À L'ÉGARD D'UNE DÉCISION DE L'INSTANCE CONCERNÉE QUI NE LEUR EST PAS FAVORABLE. L'OFFICE REÇOIT CES SIGNALEMENTS ET DONNE SUITE À CES DEMANDES D'INTERVENTION EN RESPECTANT LE CADRE LIMITÉ DE SES FONCTIONS EN CETTE MATIÈRE.

LE TABLEAU SUIVANT FOURNIT QUELQUES DONNÉES INDICATIVES RELATIVES AUX DEMANDES D'INTERVENTION REÇUES À L'OFFICE. NOTONS TOUTEFOIS QUE CES DONNÉES NE PERMETTENT PAS D'ÉTABLIR DES COMPARAISONS DE PERFORMANCE ENTRE LES ORDRES.

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	2018-2019 ¹
NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS	54
OBJET DES DEMANDES D'INTERVENTION :	
BUREAU DU SYNDIC	
• DÉFAUT DE RESPECTER LES DÉLAIS PRESCRITS	5,56 %
• DURÉE DE L'ENQUÊTE	16,67 %
• CONTESTATION DE LA DÉCISION DE NE PAS PORTER PLAINTÉ AU CONSEIL DE DISCIPLINE	40,74 %
• ABSENCE OU FAIBLESSE DES MOTIFS JUSTIFIANT LA DÉCISION DE NE PAS PORTER PLAINTÉ	AUCUNE
• REFUS DE FAIRE ENQUÊTE	1,85 %
COMITÉ DE RÉVISION	
• DÉFAUT DE RESPECTER LES DÉLAIS PRESCRITS	AUCUNE
• CONTESTATION DE L'AVIS DU COMITÉ	AUCUNE
• ABSENCE DE MOTIVATION DE L'AVIS DU COMITÉ	AUCUNE
CONSEIL DE DISCIPLINE	
• MULTIPLICATION DES PROCÉDURES ET DES DÉLAIS	AUCUNE
• CONTESTATION DE LA DÉCISION	1,85 %
CONCILIATION ET ARBITRAGE DES COMPTES	AUCUNE
FONDS D'INDEMNISATION ET ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE	AUCUNE
CONSEIL D'ADMINISTRATION - COMITÉ EXÉCUTIF - PRÉSIDENTE	16,67 %
DEMANDES D'INTERVENTION ADRESSÉES À LA MINISTRE	AUCUNE
AUTRES OBJETS	16,67 %

¹ PÉRIODE DE RÉFÉRENCE COMPRISE ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2018 ET LE 31 MARS 2019.

P.171 COPIE DE LA PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC DE TOUS LES MÉMOIRES SOUMIS AU CONSEIL DES MINISTRES À L'ÉGARD DESQUELS L'OPQ A ÉMIS DES COMMENTAIRES, ET LA NATURE DE CES COMMENTAIRES.

ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2018 ET LE 31 MARS 2019, L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC, DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS, A CONSEILLÉ LA MINISTRE RESPONSABLE DE L'APPLICATION DES LOIS PROFESSIONNELLES CONCERNANT DES LOIS OU DES PROJETS DE LOI SE RAPPORTANT AU SYSTÈME PROFESSIONNEL.

- PLAN D'ACTION INTERMINISTÉRIEL EN DÉPENDANCE 2018-2028 : PRÉVENIR, RÉDUIRE ET TRAITER LES CONSÉQUENCES ASSOCIÉES À LA CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES, À LA PRATIQUE DE JEUX DE HASARD ET D'ARGENT ET À L'UTILISATION D'INTERNET ;
- STRATÉGIE NATIONALE SUR LA MAIN-D'ŒUVRE 2018-2023 : LE QUÉBEC À L'ÈRE DU PLEIN EMPLOI ;
- POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS ;
- PROJET DE LOI MODIFIANT LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ;
- PROJET DE RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI CONCERNANT LE PARTAGE DE CERTAINS RENSEIGNEMENTS DE SANTÉ ;
- PROJET DE LOI NO 9 : LOI VISANT À ACCROÎTRE LA PROSPÉRITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC ET L'ADÉQUATION AUX BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL PAR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE DES PERSONNES IMMIGRANTES (PL9).

D'AUTRES COMMENTAIRES ONT ÉTÉ PRODUITS ; CEPENDANT, LES DOSSIERS RELATIFS À CES DERNIERS NE PEUVENT ÊTRE DIVULGUÉS, CAR ILS N'ONT PAS ENCORE FAIT L'OBJET D'UNE PUBLICATION.

- P.172 CONCERNANT LE BUREAU DU COMMISSAIRE À L'ADMINISTRATION :**
- A. BUDGET POUR 2018-2019 ET PRÉVISIONS POUR 2019-2020;**
 - B. EFFECTIFS VENTILÉS SELON LE TYPE D'EMPLOYÉS (CADRE, SOUTIEN, ETC.);**
 - C. NOMBRE DE PLAINTES TRAITÉES ET DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT EN 2018-2019 ET PROVENANCE DE CES PLAINTES PAR ORDRE PROFESSIONNEL;**
 - D. NOMBRE D'ORDRES PROFESSIONNELS CONSEILLÉS EN 2018-2019.**

A. BUDGET POUR 2018-2019

	2018-2019
RÉMUNÉRATION	640 000 \$
FONCTIONNEMENT	158 000 \$
TOTAL	798 000 \$

B. EFFECTIFS VENTILÉS SELON LE TYPE D'EMPLOYÉS (CADRE, SOUTIEN, ETC.)

EFFECTIFS EN SOUTIEN :

- UN CADRE (COMMISSAIRE)
- CINQ PROFESSIONNELLES
- UNE AGENTE DE SECRÉTARIAT

C. NOMBRE DE PLAINTES TRAITÉES ET DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT EN 2018-2019 ET PROVENANCE DE CES PLAINTES PAR ORDRE PROFESSIONNEL

1 ^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019	
NOMBRE DE DOSSIERS DE PLAINTÉ OUVERTS	
ÉTAT DU TRAITEMENT	NOMBRE DE DOSSIERS
EXAMEN EN COURS	8
EXAMEN SUSPENDU	1
EXAMEN TERMINÉ : EN ATTENTE D'UNE RÉPONSE DE L'ACTEUR VISÉ AUX RECOMMANDATIONS	1
DOSSIERS FERMÉS	10
TOTAL	20

1 ^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019		
DURÉE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS DE PLAINTÉ OUVERTS		
ÉTAT DU TRAITEMENT	NOMBRE DE DOSSIERS	%
MOINS DE 3 MOIS	8	40,0
3 À 6 MOIS	6	30,0
6 À 12 MOIS	6	30,0
12 MOIS OU PLUS	0	0,0
TOTAL	20	100,0

1 ^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019	
NOMBRE DE DOSSIERS DE PLAINTES PAR PROFESSION OUVERTS	
NOMBRE DE PLAINTES	PROFESSIONS
3	CRIMINOLOGUES
2	INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES
2	PSYCHOLOGUES (INCLUANT PSYCHOTHÉRAPEUTES)
2	PSYCHOÉDUCATEURS ET PSYCHOÉDUCATRICES
1	AGRONOMES
1	ARCHITECTES
1	ARPENTEURS-GÉOMÈTRES
1	CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES ET EN RELATIONS INDUSTRIELLES AGRÉÉS
1	OPTICIENS D'ORDONNANCES
1	OPTOMÉTRISTES
1	PHARMACIENS
1	TECHNOLOGISTES MÉDICAUX
1	TRAVAILLEURS SOCIAUX ET THÉRAPEUTES CONJUGAUX ET FAMILIAUX
1	COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
1	INGÉNIEURS

D. NOMBRE D’ORDRES PROFESSIONNELS CONSEILLÉS EN 2018-2019.

1 ^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019	
RÉSULTATS DU TRAITEMENT DES DOSSIERS DE PLAINTE	
RÉSULTATS	NOMBRE DE DOSSIERS
RECOMMANDATIONS	4
INTERVENTIONS (FACILITATION, RÉOLUTION DE DIFFÉREND, SENSIBILISATION, INFORMATION)	2
DOSSIERS FERMÉS SANS SUITE (SANS RECOMMANDATION NI INTERVENTION, OBJET HORS COMPÉTENCE APRÈS EXAMEN, RETRAIT DE LA PLAINTÉ, PERTE DE COMMUNICATION AVEC LE PLAIGNANT)	5

** CES STATISTIQUES CONCERNENT LES DOSSIERS FERMÉS AU 31 MARS 2019. IL SE PEUT QU’UN MÊME DOSSIER CONTIENNE À LA FOIS DES RECOMMANDATIONS ET DES INTERVENTIONS.*

P.173 NOM DES ORDRES PROFESSIONNELS AYANT DÉPOSÉ DES MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES POUR FACILITER LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ÉTRANGÈRES ET TOUT AUTRE RÈGLEMENT.

EN DATE DU 1ER MARS 2018, VOICI L'ÉTAT DE LA RÉGLEMENTATION DEPUIS L'ADOPTION DE LA LOI MODIFIANT LE CODE DES PROFESSIONS CONCERNANT LA DÉLIVRANCE DE PERMIS (PROJET DE LOI NO 14) SANCTIONNÉE LE 14 JUIN 2006 :

TRENTE-HUIT (38) ORDRES PROFESSIONNELS ONT DÉPOSÉ UN RÈGLEMENT POUR DÉTERMINER LES AUTORISATIONS LÉGALES D'EXERCER UNE PROFESSION HORS DU QUÉBEC QUI DONNENT OUVERTURE À UN PERMIS OU À UN CERTIFICAT DE SPÉCIALISTE DE L'ORDRE EN VERTU DE L'ARTICLE 94 Q DU CODE DES PROFESSIONS (RLRQ, CHAPITRE C-26), ET CE, AFIN DE SE CONFORMER AU CHAPITRE 7 SUR LA MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE L'ACCORD SUR LE COMMERCE INTÉRIEUR (ACI) DEVENU L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADIEN (ALEC). L'ALEC RÉAFFIRME LES DISPOSITIONS ET OBLIGATIONS RELATIVES À LA MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTABLIES EN VERTU DE L'ACI.

DE CE NOMBRE, TRENTE-HUIT (38) ORDRES ONT UN RÈGLEMENT QUI EST EN VIGUEUR. IL S'AGIT DES ORDRES SUIVANTS :

- | | |
|--|---|
| – ORDRE DES ACUPUNCTEURS DU QUÉBEC | – COLLÈGE DES MÉDECINS DU QUÉBEC |
| – ORDRE DES ADMINISTRATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC | – ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC |
| – ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC | – ORDRE DES OPTICIENS D'ORDONNANCES DU QUÉBEC |
| – ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC | – ORDRE DES OPTOMÉTRISTES DU QUÉBEC |
| – ORDRE DES ARPEUTEURS-GÉOMÈTRES DU QUÉBEC | – ORDRE DES ORTHOPHONISTES ET AUDIOLOGISTES DU QUÉBEC |
| – ORDRE DES AUDIOPROTHÉSISTES DU QUÉBEC | – ORDRE DES PODIATRES DU QUÉBEC |
| – BARREAU DU QUÉBEC | – ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC |
| – ORDRE DES CHIMISTES DU QUÉBEC | – ORDRE PROFESSIONNEL DE LA PHYSIOTHÉRAPIE DU QUÉBEC |
| – ORDRE DES CHIROPRA TI CIENS DU QUÉBEC | – ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC |
| – ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC | – ORDRE PROFESSIONNEL DES TECHNOLOGISTES MÉDICAUX DU QUÉBEC |
| – ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC | – ORDRE DES TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC |
| – ORDRE DES DENTUROLOGISTES DU QUÉBEC | – ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DES THÉRAPEUTES CONJUGAUX ET FAMILIAUX DU QUÉBEC |
| – ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC | – ORDRE DES SAGES-FEMMES DU QUÉBEC |
| – ORDRE DES ERGOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC | – ORDRE DES TECHNICIENS ET TECHNICIENNES DENTAIRE S DU QUÉBEC |
| – ORDRE DES GÉOLOGUES DU QUÉBEC | – ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC |
| – ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRE S DU QUÉBEC | – ORDRE DES TRADUCTEURS, TERMINOLOGUES ET INTERPRÈTES DU QUÉBEC |
| – ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC | – ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC |
| – ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRE S DU QUÉBEC | |
| – ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC | |
| – ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC | |
| – ORDRE PROFESSIONNEL DES INHALOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC | |

NOTONS QUE LES SIX (6) ORDRES PROFESSIONNELS SUIVANTS N'ONT PAS ADOPTÉ DE RÈGLEMENT PUISQU'ILS N'ONT PAS DE VIS-À-VIS DANS LES AUTRES PROVINCES OU TERRITOIRES CANADIENS : L'ORDRE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES D'ORIENTATION DU QUÉBEC, L'ORDRE DES PSYCHOÉDUCATEURS ET PSYCHOÉDUCATRICES DU QUÉBEC, LA CHAMBRE DES HUISSIERS DE JUSTICE DU QUÉBEC, LA CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC, L'ORDRE PROFESSIONNEL DES SEXOLOGUES DU QUÉBEC, ET L'ORDRE PROFESSIONNEL DES CRIMINOLOGUES DU QUÉBEC.

DEPUIS NOVEMBRE 2013, L'ONTARIO RÉGLEMENTE LES PROFESSIONNELS EN RESSOURCES HUMAINES, L'ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES ET EN RELATIONS INDUSTRIELLES AGRÉÉS DU QUÉBEC A ÉTÉ INFORMÉ QU'IL DEVRA ADOPTER UN RÈGLEMENT EN VERTU DE L'ARTICLE 94 Q DU CODE DES PROFESSIONS. EN CE QUI CONCERNE L'ORDRE DES ÉVALUATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC, DEPUIS CETTE ANNÉE, CETTE PROFESSION EST DORÉNAVANT RÉGLEMENTÉE EN SASKATCHEWAN.

FINALEMENT, TROIS (3) ORDRES PROFESSIONNELS ONT UN RÈGLEMENT EN VIGUEUR QUI ÉTABLIT DES PERMIS SPÉCIAUX EN VERTU DE L'ARTICLE 94 R) DU CODE DES PROFESSIONS : LE BARREAU DU QUÉBEC, L'ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC ET L'ORDRE PROFESSIONNEL DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC.

P.174 PORTRAIT STATISTIQUE SUR L'ACCESSION AUX PROFESSIONS POUR LES CANDIDATS ÉTRANGERS, PAR ORDRE PROFESSIONNEL. INDiquer LE NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION PRÉSENTÉES PAR DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS, LE NOMBRE DE DEMANDES ACCEPTÉES OU REFUSÉES ET LE DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT.

DEMANDES D'ADMISSION À UN ORDRE PROFESSIONNEL PAR DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS QU'IL RECUEILLE AUPRÈS DES ORDRES, L'OFFICE N'EST PAS EN MESURE D'IDENTIFIER, PARMi CES DEMANDES, CELLES QUI SONT ADRESSÉES AUX ORDRES PAR DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS. EN EFFET, LES DEMANDES D'ADMISSION DES PERSONNES DÉTENANT UN DIPLÔME OU UNE FORMATION OBTENUS HORS DU CANADA PEUVENT PROVENIR À LA FOIS D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS OU DE PERSONNES DÉTENANT ÉGALEMENT UN PERMIS D'EXERCER LA PROFESSION À L'ÉTRANGER.

NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION ACCEPTÉES OU REFUSÉES

À PARTIR DES RENSEIGNEMENTS QU'IL RECUEILLE AUPRÈS DES ORDRES, L'OFFICE N'EST PAS EN MESURE D'IDENTIFIER, PARMi CES DEMANDES, CELLES QUI SONT ACCEPTÉES OU REFUSÉES QUI CONCERNENT LES DÉCISIONS RENDUES AU COURS DE L'EXERCICE.

DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT

ACTUELLEMENT, L'OFFICE NE DÉTIENT PAS DE RENSEIGNEMENTS SUR LE DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT DES DEMANDES D'ADMISSION ADRESSÉES AUX ORDRES PROFESSIONNELS, CAR LE RÈGLEMENT SUR LE RAPPORT ANNUEL D'UN ORDRE PROFESSIONNEL N'EXIGE PAS DE TELS RENSEIGNEMENTS.

P.175 PORTRAIT DES DEMANDES DE MODIFICATION LÉGISLATIVES OU RÉGLEMENTAIRE DÉPOSÉES À L'OPQ PAR LES ORDRES PROFESSIONNELS. INDiquer L'ORDRE PROFESSIONNEL IMPLIQUÉ, UNE BRÈVE DESCRIPTION DE LA DEMANDE, SA DATE DE RÉCEPTION PAR L'OPQ ET L'ÉCHÉANCIER DES DIFFÉRENTES ÉTAPES POUR L'ADOPTION DE LA MESURE LÉGISLATIVE OU RÉGLEMENTAIRE.

1. DEMANDES DE MODIFICATIONS LÉGISLATIVES

AU COURS DE L'EXERCICE 2018-2019, L'ORDRE DES TRADUCTEURS, TERMINOLOGUES ET INTERPRÈTES AGRÉÉES DU QUÉBEC A FORMULÉ UNE DEMANDE DE MODERNISATION LE 4 MARS 2019. CETTE DEMANDE FAIT SUITE À UNE RENCONTRE AVEC L'OFFICE QUI S'EST TENUE LE 7 FÉVRIER 2019.

LA DEMANDE DE L'ORDRE SERA ANALYSÉE DANS LES PROCHAINS MOIS.

2. DEMANDES DE MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

AU COURS DE L'EXERCICE 2018-2019, 26 ORDRES ONT TRANSMIS À L'OFFICE DES PROFESSIONS 51 DEMANDES DE MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES.

3. TRAITEMENT RÉGLEMENTAIRE

AU COURS DE L'EXERCICE 2018-2019, 86 RÈGLEMENTS ONT FRANCHI L'ÉTAPE DE LA PUBLICATION À LA GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC ET 6 RÈGLEMENTS ADOPTÉS PAR LES ORDRES DURANT CET EXERCICE SONT EN TRAITEMENT À L'OFFICE DES PROFESSIONS.

P.176 NOM DES ORDRES PROFESSIONNELS AYANT DÉPOSÉ DES MODIFICATIONS À LEUR CODE DE DÉONTOLOGIE, EN INDIQUANT À QUELLE ÉTAPE DU PROCESSUS SONT RENDUS CES ORDRES.

AUCUN ORDRE N’A ADOPTÉ DE MODIFICATIONS À SON CODE DE DÉONTOLOGIE ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2018 ET LE 18 MARS 2019.

P.177 NOM DES ORDRES PROFESSIONNELS AYANT DÉPOSÉ DES MODIFICATIONS À LEUR RÉGLEMENTATION POUR L'EXERCICE DE LEURS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES AU SEIN D'UNE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF À RESPONSABILITÉ LIMITÉE OU AU SEIN D'UNE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS, EN INDIQUANT À QUELLE ÉTAPE DU PROCESSUS SONT RENDUS CES ORDRES.

L'ORDRE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES D'ORIENTATION DU QUÉBEC EST LE SEUL ORDRE AYANT ADOPTÉ DES MODIFICATIONS À SA RÉGLEMENTATION POUR L'EXERCICE DE SA PROFESSION EN SOCIÉTÉ ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2018 ET LE 18 MARS 2019. LE RÈGLEMENT A ÉTÉ PUBLIÉ, À LA *GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC*, ET EST ENTRÉ EN VIGUEUR LE 28 MARS 2019.

P.178 NOMBRE DE RÈGLEMENTS OU DE MODIFICATIONS DE RÈGLEMENT ADOPTÉS PAR LES ORDRES, MAIS QUI SONT EN ATTENTE D'UNE DÉCISION DE L'OFFICE DES PROFESSIONS.

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE À LA RÉPONSE DE LA QUESTION P.175.

P.179 TOUT DOCUMENT AYANT SOUTENU LA LEVÉE DE LA MISE EN TUTELLE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC.

CETTE QUESTION NE SEMBLE PAS PERTINENTE À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS.

P.180 NOMBRE DE RENCONTRES ENTRE L'OPQ ET L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC ENTRE LA MISE EN TUTELLE ET LA LEVÉE DE LA TUTELLE.

IL Y A EU HUIT RENCONTRES ENTRE L'OPQ ET L'OIQ ENTRE LE DÉBUT DE LA MISE SOUS ADMINISTRATION, LE 6 JUILLET 2016, ET LA FIN DE LA MISE SOUS ADMINISTRATION, LE 20 FÉVRIER 2019.

P.181 NOMBRE D’INSPECTIONS CONCERNANT L’ORDRE DES INGÉNIEURS AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES.

AUCUNE INSPECTION N’A ÉTÉ FAITE.

P.182 NOMBRE DE RENCONTRES ENTRE LA MINISTRE ET L'ORDRE DES INGÉNIEURS DEPUIS LE 18 OCTOBRE 2018.

UNE RENCONTRE A EU LIEU ENTRE LA MINISTRE ET L'ORDRE DES INGÉNIEURS DEPUIS LE 18 OCTOBRE 2018.

P.183 LISTE DES ORDRES PROFESSIONNELS QUI ONT EU DES MANQUEMENTS À LEURS OBLIGATIONS EN 2018-2019.

DANS UNE PERSPECTIVE D’AMÉLIORATION CONTINUE DU SYSTÈME PROFESSIONNEL, L’OFFICE, CONFORMÉMENT À SES POUVOIRS, EST INTERVENU AUPRÈS DES ORDRES SUIVANTS ET REQUIS QU’ILS APPORTENT LES MESURES CORRECTRICES NÉCESSAIRES. L’OFFICE TIENT À SOULIGNER LA GRANDE COLLABORATION DES ORDRES INTERPELÉS.

- ORDRE DES DENTUROLOGISTES (INFORMATION GRAND PUBLIC)
- ORDRE DES GÉOLOGUES DU QUÉBEC (GOUVERNANCE)
- ORDRE DES URBANISTES (GOUVERNANCE)
- ORDRE DES TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS (GOUVERNANCE)

P.184 LES ORDRES PROFESSIONNELS SOUS ENQUÊTE DE L'OPQ EN 2018-2019. INDIQUER LESQUELS, LES MOTIFS DES ENQUÊTES AINSI QUE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ENQUÊTE.

AUCUN ORDRE PROFESSIONNEL N'A ÉTÉ SOUS ENQUÊTE DE L'OPQ EN 2018-2019.

P.185 LISTE DE GROUPES AYANT DEMANDÉ À ÊTRE RECONNUS COMME ORDRES PROFESSIONNELS EN 2018-2019. INDIQUER LESQUELS, SI LES DÉMARCHES SONT COMPLÉTÉES ET LE RÉSULTAT LE CAS ÉCHÉANT.

L'ASSOCIATION DES ART-THÉRAPEUTES DU QUÉBEC, L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU QUÉBEC ET L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES DESIGNERS D'INTÉRIEUR DU QUÉBEC ONT CONTACTÉ L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC AFIN D'ÊTRE RECONNUES PAR LE SYSTÈME PROFESSIONNEL.

LES ASSOCIATIONS ONT TOUTES ÉTÉ INVITÉES À CONSIDÉRER ET À UTILISER LE *GUIDE D'ANALYSE PRÉLIMINAIRE DES DEMANDES D'ENCADREMENT PROFESSIONNEL CRITÈRES ET PROCESSUS*, MIS EN LIGNE EN SEPTEMBRE 2018 SUR LE SITE DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC, AFIN DE PRÉSENTER UNE DEMANDE QUI PUISSE ÊTRE ANALYSÉE PAR L'OFFICE.